

Valorisation des solutions bois pour la réhabilitation des bâtiments

Produits et caractéristiques

Parements en murs et plafonds



23/06/2017

SOMMAIRE

A.	Lambris en bois massif	3
1.	Matériaux et reconnaissance.....	3
2.	Choix d'aspect	5
3.	Durabilité.....	5
4.	Dimensions des lames	5
5.	Finition	6
B.	Panneaux dérivés du bois	7
1.	Matériaux et reconnaissance.....	7
2.	Principales spécifications et recommandations	8
3.	Durabilité.....	8
C.	Accessoires	9
1.	Champlat	9
2.	Quart de rond	9
3.	Profilés d'angle	9

NOTE : Les spécifications concernant ces ouvrages (dimensions, mise en œuvre) relèvent aujourd'hui de l'ancien DTU 36.1. En effet, le DTU 36.1 « *Menuiseries bois* » a été annulé suite à la publication du NF DTU 36.5 « *Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures* » en avril 2010. Ce dernier ne traite pas des menuiseries intérieures en bois qui doivent faire l'objet d'un NF DTU 36.2 qui est en préparation. En l'attente de la parution de ce nouveau NF DTU (qui va concerner la mise en œuvre des portes, des blocs-portes, des lambris, des revêtements muraux, des trappes de visites...), il peut être fait référence dans les marchés de travaux de menuiserie intérieure en bois aux articles pertinents du DTU 36.1, selon le communiqué du 14 septembre 2011 de la CG-Norbat DTU (Commission générale de normalisation du bâtiment).

A. Lambris en bois massif

Le lambris est un revêtement de menuiserie ou décor en bois composé de lames juxtaposées, généralement en bois massif. Il peut être posé en partie ou sur l'ensemble des murs verticaux, des rampants de toiture et des plafonds.



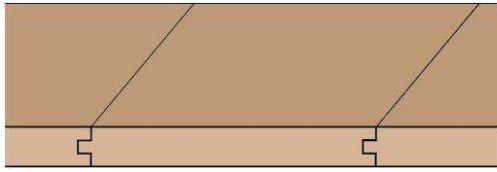
1. Matériaux et reconnaissance

On désigne comme lambris des lames constituées :

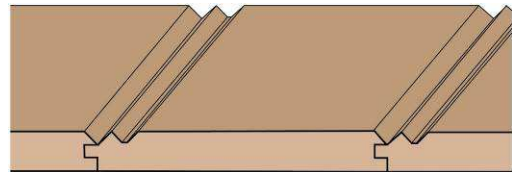
- d'un parement visible et décoratif
- d'un contre-parement
- de rives à rainure et languette sur deux ou quatre rives

Les essences les plus couramment utilisées sont le sapin, l'épicéa et le pin sylvestre ou maritime pour les résineux, le châtaignier, le chêne et le hêtre pour les feuillus.

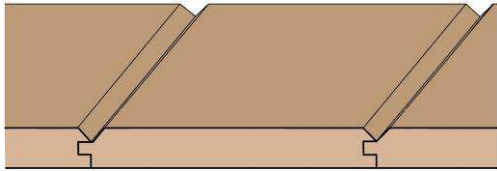
L'aspect définitif de la paroi dépend du type de profil de la lame. Il existe de nombreux profils d'assemblage différents, notamment par la largeur et la profondeur de l'espace laissé apparent entre les lames.



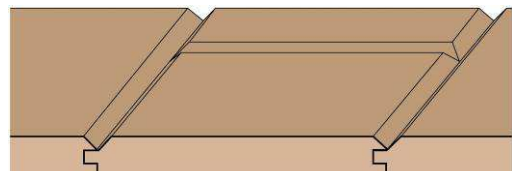
Bord à bord



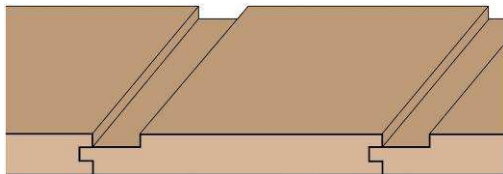
Mouchette



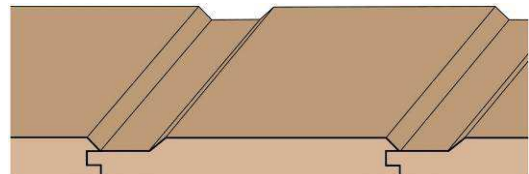
Grain d'orge



Grain d'orge 4 faces



A élégie droite



A élégie biaise

Figure 1 : Profils d'assemblage des lambris

L'état de surface des lambris peut également être variable. Il existe des lames Brut de Sciage, ou rabotées ou brossées.

Les lambris en bois massifs doivent répondre aux normes produits suivantes :

- NF EN 14519 : Lambris et bardages en bois massif - Résineux avec profils à languette et rainure
- NF EN 14951 : Lambris et bardages en bois massif feuillus - Éléments profilés usinés
- NF EN 15146 : Lambris et bardages en bois massif résineux - Profilés usinés sans rainure et languette



Ces lames de bardage doivent être marquées CE, en conformité à la norme NF EN 14915 « *Lambris et bardages en bois massif - Caractéristiques, évaluation de conformité et marquage* ».

2. Choix d'aspect

Le choix d'aspect des lames s'établit par référence aux normes produits qui proposent les classes suivantes pour les résineux et feuillus. En plus de ces classements, des classements libres sont possibles. Ils doivent être basés sur les mêmes principes.

Classes	Critères généraux
Classe A	Nœuds et poches de résine limités
Classe B	Nœuds petits ou moyens
Classe libre	Classement libre défini par le fabricant

Pour le pin maritime, les classes proposées sont les suivantes :

Classes	Critères généraux
Classe 0 (SN)	Nœuds et poches de résine limités
Classe A (PN)	Nœuds petits ou moyens
Classe B (NO)	Nœuds adhérents et poches de résine non limités
SN, PN et NO sont des références commerciales pour le pin maritime.	

3. Durabilité

Pour une utilisation en intérieur, les lames de lambris relèvent de la classe d'emploi 1. En locaux non chauffés ou pièces humides, elles sont affectées en classe d'emploi 2.

4. Dimensions des lames

L'épaisseur des lames est généralement de 9 mm.

Les largeurs sont très variables. Elles varient de 5 à plus de 37,5 cm. La tendance est davantage aux lames larges, avec notamment un assemblage bord à bord.

Les longueurs des lames dépendent de leur utilisation.

Les plus courantes sont les suivantes :

- 2 m : toutes utilisations
- 2,50 à 2,70 m : pour un habillage sans raccord
- 4 m : plafonds
- 1,20 m : soubassements

5. Finition

En intérieur, il est préférable d'appliquer une finition (lasure, peinture, huile ou vernis) sur les lambris afin de les protéger. Il est à noter que dans le cas de revêtement pour la maison individuelle la plupart des lambris sont vendus prêts à l'emploi.

Il est conseillé d'appliquer une couche de finition sur la contre-face afin d'éviter les déformations des lames.

Les qualités des produits intérieurs pourront être évaluées notamment en résistance à l'abrasion, aux rayures aux tâches et aux agents nettoyants.

B. Panneaux dérivés du bois

Les panneaux à base de bois utilisés comme revêtements intérieurs sont essentiellement des panneaux contreplaqués ou lattés, des panneaux de particules, des panneaux de fibres, revêtus d'un placage de bois ou d'un élément de décor en bois.

On distingue :

- les panneaux décoratifs plaqués bois
- les plaques de stratifié décoratif haute pression
- les panneaux mélaminés et les panneaux revêtus stratifiés
- les éléments panneautés massifs

La plupart des panneaux à base de bois, contreplaqués, OSB et MDF en particulier, peuvent être utilisés en parement intérieur, sous réserve de recevoir une finition appropriée.



1. Matériaux et reconnaissance

- ***Les panneaux décoratifs plaqués bois***

Les panneaux décoratifs plaqués bois sont définis comme un support à base de bois (contreplaqué, latté, panneau de particules, panneau de fibres) revêtu d'un placage décoratif de bois tranché ou déroulé sur au moins une de ses faces.

Ces panneaux sont classés, selon la norme NF B 54-200, en fonction de différents paramètres (le support, le type de collage, l'essence du placage de surface, la finition...)

- ***Les plaques de stratifié HPL***

Les plaques de stratifié décoratif haute pression (HPL) sont définies dans la norme EN 438.

- ***Les panneaux surfacés mélaminés et stratifiés***

Ce sont des panneaux dont les surfaces sont revêtues par une ou plusieurs feuilles de papier pré-imprégnées de résines à base de mélamines thermodurcissables assemblées sous pression et chaleur.

- ***Les éléments panneautés massifs***

Les éléments panneautés lamellé sont composés d'éléments de bois massif lamellé, avec une colle de type 1 (selon EN 301).

Les éléments trois plis massifs ou plus (cinq, sept...) sont composés de trois couches de bois massif : les deux couches extérieures sont des parements, la couche médiane perpendiculaire est constituée d'un lattage jointif.

- *Les panneaux décoratifs plaqués bois*

La plupart des panneaux à base de bois, contreplaqué, OSB, et MDF en particulier, peuvent être utilisés en parement intérieur, sous réserve de recevoir une finition appropriée (lasure, vernis, peinture).



A minima, ces panneaux doivent être marqués CE, conformément à la norme EN 13986 « *Panneaux à base de bois destinés à la construction -Caractéristiques, évaluation de conformité et marquage* ».

2. Principales spécifications et recommandations

- *Les panneaux décoratifs plaqués bois*

La norme NF B 54-202 définit les spécifications des panneaux décoratifs plaqués bois :

- tolérances (NF EN 324-1 et NF EN 324-2)
- essai de collage
- teneur en formaldéhyde
- aspect des faces selon NF B 54 201

- *Les panneaux stratifiés décoratifs*

La norme NF EN 438-1 définit les spécifications des stratifiés décoratifs haute pression. Ces spécifications portent sur les caractéristiques suivantes ;

- couleur et dessin
- fini de surface
- épaisseur
- aspect
- équerrages et parallélisme
- caractéristiques de résistance à l'abrasion, à l'immersion dans l'eau bouillante, thermique superficielle, au choc, à la fissuration, à la rayure, aux tâches, aux brûlures de cigarette, à la tenue des teintures à la lumière
- aptitude au post formage
- résistance à la vapeur d'eau
- réaction au feu
- valeurs de résistances mécaniques pour les stratifiés épais et compacts

- *Panneaux de particules surfacés mélaminés*

La norme NF EN 14322 définit les spécifications des panneaux de particules surfacés mélaminés. Ces spécifications portent sur les caractéristiques suivantes :

- aspect des faces
- caractéristiques dimensionnelles
- humidité
- arrachements de surface
- résistance à la fissuration, à l'abrasion, au choc, aux produits chimiques, à l'abrasion, à la lumière

3. Durabilité

Les panneaux à utiliser doivent être adaptés au type de milieu de mise en œuvre (sec ou humide).

C. Accessoires

1. Champlat

Le champlat est une moulure étroite aux angles arrondis ou, plus généralement, une baguette plate en bois.

- Il sert à masquer l'éventuel jour entre deux revêtements ou autre,
- Il peut encadrer des portes ou fenêtres.



Figure 2 : Schéma d'un champlat

2. Quart de rond

Le quart de rond est un accessoire qui cache l'espace existant entre le mur et le plafond.

- Il permet de souligner la géométrie de la pièce,
- Il peut encadrer des portes ou fenêtres,
- Il peut habiller les angles rentrants ou sortants.



Figure 3 : Schéma d'un quart de rond

3. Profilés d'angle

Ils servent d'habillage décoratif pour les angles.

- Il peut encadrer des portes ou fenêtres,
- Il peut habiller les angles sortants.



Figure 4 : Schéma d'un profilé d'angle

Soutenu par :



Les opérateurs :

